



**QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE
SUR LES FEMMES**

Distr.
LIMITÉE

Beijing (Chine)
4-15 septembre 1995

A/CONF.177/L.5/Add.6/Corr.1
14 septembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Point 9 de l'ordre du jour

PROGRAMME D'ACTION

Rapport de la Grande Commission

Rectificatif

La Grande Commission a approuvé les corrections ci-après au texte du chapitre IV.B du projet de programme d'action :

Paragraphe 74. Enlever les crochets et lire comme suit le texte révisé :

La création d'un environnement éducatif et social où les femmes et les hommes, les filles et les garçons sont traités sur un pied d'égalité et encouragés à développer tout leur potentiel, dans le respect de leur liberté de pensée, de conscience, de religion et de croyance, et où les ressources éducatives ne véhiculent pas des clichés sexistes sur les hommes et les femmes serait un moyen efficace d'éliminer les causes de la discrimination à l'égard des femmes et les inégalités entre les sexes.

Paragraphe 76. Enlever les crochets.

Paragraphe 82 f). Enlever les crochets.

Paragraphe 85 b). Enlever les crochets et lire comme suit le texte révisé :

"dans la famille, telle qu'elle est définie au paragraphe 30, et la société";

Paragraphe 85 k). Enlever les crochets et lire comme suit le texte révisé :

Éliminer, le cas échéant, les obstacles d'ordre juridique, réglementaire et social à l'éducation en matière d'hygiène sexuelle et de santé génésique dans l'enseignement de type classique concernant les questions relatives à la santé des femmes.

Paragraphe 87 a). Enlever les crochets.

Paragraphe 88, Enlever les crochets.
chapeau

Paragraphe 88 a). Enlever les crochets.
